



DEPARTEMENT DE L'OISE

ARRONDISSEMENT
DE CLERMONT

CANTON DE FROISSY

COMMUNE DE SAINTE EUSOYE

Adresse de la Mairie :

Impasse des Peupliers

60480 SAINTE EUSOYE

Tél : 09 66 87 71 73

Courriel : mairie.steusoye@wanadoo.fr

Site Internet : <http://www.sainte-eusoye.fr/>

Ouverture du secrétariat :

Jeudi : 18h00 à 19h30 permanence

COMMUNE DE SAINTE EUSOYE

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance : **Ordinaire du Jeudi 27 Mai 2021**

Présents : Monsieur Pierre DUGROSPREZ Maire
Madame Doryna FAUCILLE 1^{er} Adjoint
Monsieur Alexandre DUGROSPREZ 2^{ième} Adjoint
Monsieur Nicolas VERCRUYSSSE
Monsieur Jean-Marie CRIGNON
Madame Sandrine AVENEL
Monsieur Hervé GEUDELIN
Madame Lucie MIGEON
Madame Cécile BOURGOIS
Madame Sergine MAILLOT
Monsieur Cédric MAILLARD

Présents invités :

Absents représentés :

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Madame Doryna FAUCILLE

COMMUNE DE SAINTE EUSOYE

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

1- Ouverture de la séance

Le quorum étant atteint, Monsieur DUGROSPREZ ouvre la séance n°4 du jeudi 27 mai 2021 à 19h00, en remerciant les membres du conseil municipal présents.

2- Approbation du compte rendu de la dernière séance

Monsieur DUGROSPREZ rappelle que les comptes rendu des séances sont désormais envoyés avant le conseil municipal pour avis et validation.

↳ **Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité, paraphé et signé par les conseillers.**

3- Désignation du secrétaire

Madame Doryna FAUCILLE est nommée secrétaire de séance.

↳ **La proposition est approuvée à l'unanimité**

4- Déroulement de l'ordre du jour

4-2 Travaux Eglise – avenant modificatif entreprise DE PIERRE

Monsieur DUGROSPREZ informe les conseillers qu'il y a lieu de modifier l'avenant n°1 de l'entreprise DE PIERRE.

Après cumul des plus et moins-values le nouveau montant du marché s'élève à 303 309,95 € HT.

Montant initial HT : 229 609,95 € HT

Plus-value : 73 700 € HT

Nouveau montant HT : 303 309,95 € HT

La délibération est approuvée à l'unanimité

4-3 SE60 – RODP Electricité et Télécommunication

RODP ELECTRICITE

Monsieur DUGROSPREZ expose que le montant de la redevance pour occupation du domaine public de la commune par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité n'avait pas été actualisé depuis un décret du 27 janvier 1956. L'action collective des autorités organisatrices de la distribution

COMMUNE DE SAINTE EUSOYE

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

publique d'électricité, tels que le Syndicat d'Energie de l'Oise auquel la commune adhère, a permis la revalorisation de cette redevance.

Monsieur DUGROSPREZ propose au conseil :

De **calculer** la redevance en prenant le seuil de la population totale de la commune issu du recensement en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2021 ;

De fixer le montant de la redevance pour occupation du domaine public au taux maximum prévu selon la règle de valorisation définie au sein du décret visé ci-dessus et de l'indication du Ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des transports et du logement ayant décidé de publier les indices et index BTP sous forme d'avis au Journal officiel de la République Française, soit un taux de revalorisation de 40,29% applicable à la formule de calcul issu du décret précité.

Que ce montant soit revalorisé automatiquement chaque année par l'application de l'index ingénierie mesuré au cours des douze mois précédant la publication de l'index connu au 1^{er} janvier ou tout autre index qui viendrait lui être substitué et de la population totale issue du recensement en vigueur au 1^{er} janvier.

La délibération est approuvée à l'unanimité

RODP TELECOMMUNICATION

Monsieur DUGROSPREZ propose au Conseil Municipal de fixer au tarif maximum le montant des redevances d'occupation du domaine public routier dues par les opérateurs de télécommunications et d'appliquer les tarifs maxima prévus par le décret précité pour la redevance d'occupation du domaine routier due par les opérateurs de télécommunications, à savoir pour 2011 :

- 41,26 € par kilomètre et artère en souterrain
- 55,02 € par kilomètre et par artère en aérien,
- 27,51 € par m² au sol pour les installations autres que les stations
- radioélectriques (cabine notamment)

Monsieur DUGROSPREZ précise qu'une artère correspond à un fourreau contenant, ou non, des câbles (ou câble en pleine terre) en souterrain et à l'ensemble des câbles tirés entre deux supports.

Et de valoriser chaque année ces montants en fonction de la moyenne des quatre dernières valeurs trimestrielles de l'index relatif aux travaux publics, cette recette est inscrite au compte 70323.

La délibération est approuvée à l'unanimité

4-2 Elections Tours de garde

Les tours de garde ont été établis pour l'Election partielle du 30/5 et 06/06 ainsi que les Elections Départementales et Régionales des 20 at 27/06/2021. Un planning vous parviendra par mail.

4-3 14 Juillet 2021

Le feu d'artifice aura lieu le 13 juillet, deux personnes iront en formation pour son installation.

COMMUNE DE SAINTE EUSOYE

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

5- Questions diverses

1) Maisons Fleuries

Le concours des maisons fleuries est renouvelé cette année. Le jury passera le 19 juin, il sera composé de 4 Conseillers Municipaux accompagnés chacun par une personne extérieure au village.

2) Paille de lin

Une distribution de paille de lin se fera le 19 juin au matin à partir de 9h jusqu'à 12h au 36 Grand'Rue.

3) Brocante

Celle-ci aura lieu le 13 juin 2021

4) Divers

La Mairie a reçu deux lettres recommandées concernant le City Stade, deux riverains se plaignent de nuisances.

5) Site

Celui-ci est actuellement en attente d'ouverture

COMMUNE DE SAINTE EUSOYE

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

6- Clôture de la séance

Monsieur DUGROSPREZ remercie les membres du Conseil Municipal pour leur participation active et clôture la séance à 20h40.

Pierre DUGROSPREZ
Maire

Doryna FAUCILLE
1^{re} Adjoint

Alexandre DUGROPREZ
2^{ième} Adjoint

Nicolas VERCRUYSSÉ

Jean-Marie CRIGNON

Sandrine AVENEL

Hervé GEUDELIN

Lucie MIGEON

Cécile BOURGOIS

Sergine MAILLOT

Cédric MAILLARD